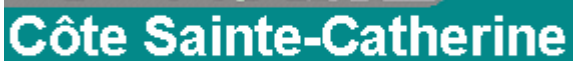


Association



Côte Sainte-Catherine

Pour la promotion du "Mont de Rouen"

www.cote-sainte-catherine.com

Quel avenir pour la Côte Sainte-Catherine ?

Ce document n'a pas été modifié depuis sa publication. Les idées et propositions émises ont pu évoluer depuis.

23 janvier 2003

Quel avenir pour la Côte Sainte-Catherine ?

Voici quelques réponses rapides à cette question.

Depuis les démolitions du 17^{ème} siècle, les études et les projets sur la Côte Sainte-Catherine, ont été nombreux. Souvent plus fous les uns que les autres, ils ressemblaient à leur époque (statue gigantesque de Jeanne d'Arc, ascenseur souterrain , constructions immobilières importantes, etc.). En période plus sage, nous devons nous limiter à des projets plus modestes mais tout aussi grandioses car plus exhaustifs et réalistes.

Après des décennies d'attente, il y a maintenant urgence : les arbres envahissent le plateau, les vestiges archéologiques sont de plus en plus menacés, et le public s'impatiente...

Depuis le classement de la Côte Sainte-Catherine obtenu en février 2002, nous sommes assurés de ne pas y voir surgir de projet immobilier, commercial ou industriel. Mais il nous semble toutefois que ce site n'a d'avenir que si les différents publics potentiels qui le composent peuvent se l'approprier :

- les riverains et promeneurs rouennais, qui connaissent la ville et le site éventuellement, mais qui viennent surtout pour se promener (ou promener leur chien) et jouir du panorama. Peu connaissent les différents aspects du site.
- les touristes et visiteurs, qui souvent connaissent peu la ville et son environnement, et encore moins le site qui n'est souvent pas au centre de leurs préoccupations sauf pour les aspects "pique-nique".
- les sportifs tels que :
 - les randonneurs qui traversent souvent rapidement le site sans pour autant s'y arrêter,
 - les vététistes (le plus souvent en descente) qu'il faut éloigner des escaliers, des vestiges archéologiques, des falaises et des chemins piétonniers,
 - les sportifs en entraînement (courses dans les marches, jogging, etc.)...
- les enseignants avec leurs classes, les spécialistes et amateurs :
 - en archéologie : le site regrouperait 13 hectares de vestiges archéologiques du 10^{ème} au... (20^{ème} siècle?). De nombreux chantiers d'études pourraient être entrepris.
 - en histoire : le site a connu de grandes heures, de grandes batailles, de belles constructions, mais il est aussi l'endroit privilégié pour voir et comprendre le développement de l'agglomération,
 - en géologie : le site est traversé à son pied par une faille géologique qui contient un fossile unique au monde : l'ammonite de Rouen qui est aussi rare que belle,

- en flore et faune : particulièrement variée, qui a déjà été le sujet de plusieurs études et thèses.

- et tous les publics qui restent à découvrir...

Ces publics, dont la demande est croissante actuellement, n'investiront vraiment le site que s'ils y trouvent un minimum d'équipements indispensables :

- des chemins d'accès pour les riverains, les promeneurs, les randonneurs :
 - Nécessité de créer des trottoirs vers Bonsecours et le Mont-Gargan (demande déjà faite aux élus du Conseil Général),
 - Créer aussi des liaisons avec les quais (au pied de l'église Saint Paul), et vers le site de Repainville (en passant par le Bois Bagnères),
- des sentiers piétonniers et des passages VTT balisés offrant plusieurs boucles, fréquentables par tout temps (ou presque). Veiller à leur entretien (feuilles dans les escaliers à l'automne, boue dans les escaliers après les grands orages, ronces dans les descentes VTT et sur le GR, etc.).
- des panneaux :
 - d'informations réglementaires : site classé, attention aux falaises, interdiction de faire du feu, de cueillir les fleurs, de faire du camping, obligation de tenir les chiens en laisse, etc.
 - informatifs sur les caractéristiques du site : présentation générale aux entrées (situation, environnement, histoire, parcours), aspects historiques de certains lieux du site (abbaye, fort, prieuré...), mais aussi sur le panorama (avec des éléments d'orientation),
 - de balisage pour les piétons, vététistes, randonneurs, parcours sportif, etc.

Le tout sur des supports de qualité bien intégrés au site, peu dégradables, en évitant les endroits stratégiques pour les prises de photos.

- Apporter un soin particulier à la vision panoramique sur l'agglomération et les points de vue sur l'ensemble du site. Quelque soit l'emprise de la végétation, elle ne doit pas gêner la vue du visiteur sur le site (qu'elle doit même accompagner) ou sur l'extérieur.

Le public de plus en plus nombreux fait naître de nouvelles contraintes et demandes :

- en poubelles beaucoup trop rares (2 sur 25 hectares !). Le parking du belvédère et les entrées des chemins d'accès au site devraient en être pourvu.
- en stationnement largement insuffisant. Il doit permettre d'accueillir les cars et beaucoup plus de voitures. Il faut tenir compte du fait que le public s'éloigne généralement peu de son véhicule. Toute contrainte trop forte (parking éloigné ou difficile d'accès) entraîne de mauvais comportements (stationnement sauvage par exemple).
- en sécurité :

- des contrôles seraient souhaitables, accès de véhicules à moteur (motos surtout), interdiction de faire du feu... jet de bouteilles (le soir notamment),
 - permettre l'accès à des véhicules de sécurité (en cas d'incendie, ou de blessés graves, par exemple),
- en danger : notamment au bord des falaises. Plantation d'épineux dissuasifs ou clôtures...

La résolution, probablement prochaine, des problèmes fonciers devrait permettre la mise à disposition du public de l'ensemble des 33 hectares qui composent le site avec de nombreuses opportunités :

- un panorama encore plus large,
- des vestiges historiques importants chargés d'histoire,
- un environnement naturel recherché.

Jusqu'où peuvent aller les animations et les aménagements ?

Qu'est-il possible d'accueillir comme public en respectant le site et ses classements (environnement et archéologie) :

- en confort : création de toilettes,
- en aires de pique-nique, avec des tables et des poubelles,
- en parking : faut-il envisager 50, 100, 200 places de stationnement ? En quel lieu ? Et quels chemins d'accès ? Le parking actuel est souvent très insuffisant (aux beaux jours). S'il n'est pas étendu, quelle réglementation limitera les accès qui seront plus nombreux après la valorisation du site ?
- en locaux pour accueil de groupes (classes, salle d'exposition...),
- etc.

Propositions de l'association Côte Sainte-Catherine

Après un passé religieux puis militaire important, la Côte Sainte-Catherine n'a semblé être considérée depuis quelques temps que pour son aspect environnemental qui est le seul à avoir obtenu un classement. Classés ou non, inscrits ou non, les différents aspects de ce site doivent être pris en compte à parts égales : histoire, archéologie, géologie, panorama, sport, tourisme, social... et environnement.

Objectif global :

Offrir au visiteur une vision sur le passé religieux et militaire du site à travers la mise en valeur des vestiges historiques complétée par des aménagements paysagers permettant une appréhension globale.

Ceci dans un cadre :

- particulièrement respectueux de l'environnement,
- valorisant le panorama,
- proposant des parcours ou animation à caractère culturel et social,
- permettant de développer des actions éducatives ou formatrices tant au niveau de l'environnement qu'au niveau social.

Méthodologie.

En cas de litige, les aspects archéologiques doivent être prioritaires sur ceux de l'environnement :

- Autant on peut espérer réintroduire une espèce végétale ayant disparu du site, autant est-il impossible de faire réapparaître des vestiges détruits.
- Le site est chargé d'une histoire importante et glorieuse. En dehors de quelques parcelles (qui semblent d'ailleurs moins chargées d'histoire) il y a peu de flore classée.

L'ensemble des aménagements doit :

- être le plus léger possible (peu de nivellement du sol),
- limité commercialement (pas de restaurant, hôtel...),
- acceptable pour les différents aspects du site (environnement, archéologie),

Ils doivent cependant permettre :

- une valorisation réelle du site
- un accueil du public
- un retour en arrière ou un changement d'orientation en cas de découverte de problèmes ou de nouveaux éléments.

Avant toute démarche sur le site (sauf urgence), il convient d'avoir un projet global.

Création d'une structure (statut à déterminer) :

- gérée par les élus,
- avec des représentants de tous les aspects du site. L'association Côte Sainte-Catherine souhaite être membre de cette structure.
- missions : création d'une charte de gestion du site, attribution des enquêtes et de l'exploitation du site à des associations, structures publiques ou entreprises privées. Les exploitants ne pouvant être les enquêteurs.

A très cours terme :

- Inventaire (ou inventaire d'inventaires) : flore, faune, vestiges archéologiques, panorama et vues d'ensemble sur le site. Où sont les secteurs à protéger ? Où sont les concurrences entre ces différents aspects ? Quelles procédures adopter (ôter la petite végétation ou arbres de haute-tige sur les vestiges) ? Quels secteurs à reconstituer (en aménagements paysagers, par exemple) pour réaliser des liaisons entre les vestiges et constituer un ensemble ? Recherches pour les zones à risques (falaises...) et propositions d'actions rapides. Se positionner par rapport à des projets d'éclairage d'ensemble (Plan Lumière de l'Agglo) ou d'une partie du site (belvédère). Etc.
- Urgences : sauvegarde des vestiges archéologiques en perdition. Des mesures rapides devront être prises avant même la création d'un plan de gestion global du site.
- Mise en sécurité : accès pour les véhicules de sécurité, balisage des dangers.
- Réaliser un plan de gestion à court, moyen et long terme. Ce plan peut prévoir des objectifs probables à 20 ans ou plus. Les projets proposés dans le cadre des financements par le FEDER ne visent que le court terme.
- Demander le classement du site en Espace Naturel Sensible afin d'obtenir une cohérence avec les ENS voisin (Bois et Côte du Roule, et peut-être bientôt Repainville).

A moyen terme :

- Création d'un panorama aménagé au sommet de la colline :
 - Au dessus du belvédère actuel.
 - Avec des tables d'orientation réparties autour du panorama.
 - Avec des panneaux informatifs sur le site.
 - Afin d'éviter de creuser le sol (vestiges ?) il serait possible de poser de grandes dalles au sol sur lesquelles seraient fixés tables d'orientation et panneaux.
 - Des passages piétonniers :
 - Du grand fort (en arrière du site) vers le panorama du sommet (une boucle), et vers l'ouvrage en "tenaille".
 - Du panorama (au sommet) vers le belvédère actuel (poursuite de l'escalier actuel en utilisant d'anciens passages),
 - Autour du grand fort et sur les bastions en arrière,
 - Vers Repainville, et vers le Nid de Chien au Mont-Gargan.
 - Plus bas, créer un passage vers les quais à proximité de l'église Saint Paul.
 - Des passages pour les véhicules techniques et de sécurité :
 - Pompiers, Police, ambulances, gardiens de jour et de nuit (logement ?)...
 - Archéologues, paysagistes, techniciens divers...
 - Personnel du Port Autonome pour intervention sur leur pylône...
 - ...pour l'ensemble de ces personnes un accès est nécessaire. Faut-il aussi accueillir certains publics et leurs véhicules (étudiants, scolaires, touristes en cars) ?
- L'entrée actuelle unique sur le grand fort ne convient pas :
- elle a été créée en amputant un bastion très important dans l'histoire du site. D'une manière ou d'une autre, il serait intéressant d'en reconstituer la forme (terre ou aménagement paysager). Le chemin d'accès n'a pas sa place ici.
 - le chemin actuel ne permet pas d'entrer et de sortir depuis Rouen ou vers Rouen, mais seulement par Bonsecours.
 - la sortie s'effectue dangereusement en plein virage.
- Des aménagements paysagers :

Respectant et valorisant tout les aspects du site :

- Flore locale.
- Reconstitution des traces des forts.

- Mise en valeur du Prieuré Saint-Michel

Il s'agit d'un site particulièrement intéressant qui pose des problèmes de sécurité.

- Valorisation des vestiges du fort :

L'aspect visuel en découvrant le site depuis la route devrait être une incitation à venir découvrir le site :

- Réaménagement très partiel des bastions ?
- Réaménagement du fossé (dégagement, flore ?).

- Equipements pour le public :

Aires de pique-nique,
Aires sportives (parcours Vita),

- Mise en valeur des parcelles sud où sont les orchidées.

Pour suite des chantier de débroussaillages.

- Aménager le GR en direction des parcelles sud :

Avec un escalier plus simple que les autres. Ce secteur le plus intéressant au niveau de la flore ne devant pas être spécialement balisé pour le grand public.

Contourner légèrement le passage dangereux au dessus des falaises. Le déplacement du GR envisagé un temps par la Ville pour faciliter le passage des moutons ne serait pas une bonne idée car la flore est plus visible du bas du terrain que du haut. De toutes façons, le passage répété des moutons n'est pas bon pour les passages piétons. Un passage séparé pour les moutons est préférable.

- Créer une aire dédiée à l'hébergement des moutons du CSNHN :

A proximité des habitations de Bonsecours, comme ces derniers temps, ou dans le haut du cimetière du Mont-Gargan (qui serait déclassé, comme plusieurs fois envisagé). Cette deuxième solution serait préférable car elle permettrait d'accueillir les équipements des techniciens (espaces verts, archéologues, etc.) oeuvrant sur le site. Un chemin mène à ce cimetière, les services de la Ville n'y sont pas opposés, mais le coût du déclassement (reconstruction d'un mur d'enceinte du cimetière plus bas) est élevé.

- Création d'une vigne :

Sur une parcelle Sud à proximité des habitations de Bonsecours. Constituée à partir de cépages de vignes antiques sauvages trouvées dans la région (certainement peu buvable, mais intéressant à étudier) et de cépages et de méthodes actuels. Il y a quelques années, nous avons évoqué ce projet qui intéressait des chercheurs universitaires locaux.

- intégrer une réflexion sociale et culturelle :

Favoriser l'accès piétonnier des riverains (actuellement difficile pour le Mont-Gargan).

Encourager les groupes constitués qui nous proposent de venir travailler sur le site (MJC, étudiants, clubs service, etc.).

Favoriser l'implication sociale en mettant en place des actions ciblées : emploi CES ou équivalents, contrats-formation, supports de stages, éveil à l'environnement, à l'histoire, au patrimoine.

Faciliter le travail des bénévoles que nous sommes (citoyens, électeurs et contribuables). Notre travail est peu reconnu (une petite subvention quand même ☺). Il n'est surtout pas encouragé, et c'est avec grand peine que nous obtenons parfois les autorisations nécessaires pour quelques chantiers.

Nous sommes pourtant les seuls à parcourir tout le site tout au long de l'année.

Poursuivre et compléter notre politique d'animation :

- poursuite (ou reprise) de nos actions d'entretien des espaces verts et de propreté.
- accompagnement et assistance de groupes bénévoles pour des chantiers (étudiants, stagiaires, clubs...),
- des visites historiques en partenariat avec l'office du Tourisme de Rouen, six mois par an,
- accompagnement de groupes en visite (scolaires, clubs...),
- une promenade botanique avec des scientifiques de l'université de Rouen,
- nous préparons des animations avec la LPO,
- un pique-nique annuel ouvert à tous fin août ou début septembre,
- des conférences pendant l'hiver sur des thème autour de la colline.

A long terme :

- Création d'un parking, après étude de l'impact sur les vestiges archéologiques :
Le site est difficilement accessible à pied pour un public nombreux : petits enfants, personnes âgées, handicapés... L'automobile est souvent privilégiée, et même si nous le déplorons, nous devons accroître raisonnablement les surfaces de stationnement individuel et collectif. Le site ne doit pas rester accessible qu'à quelques privilégiés.
Sur le plateau, en arrière de la colline, à l'intérieur de l'ancien fort ? Il semble y avoir peu de vestiges à cet endroit.
D'une capacité de 50 places (5 fois le belvédère actuel) ? Fermé la nuit.
Avec une route permettant un accès facile tant depuis Rouen que Bonsecours, pour les automobiles et les cars.
L'accès au parking devra respecter au mieux les vestiges archéologiques, et plus particulièrement le bastion en bordure de la route de la corniche. Toutefois, vu la configuration géographique, le site ne pourra être véritablement accessible au grand public qu'avec un passage (le plus limité possible) à travers certains vestiges supposés.

Solution alternative (et complémentaire) :
 - Favoriser les parkings en périphérie du site. Mais où ? Les emplacements disponibles sont plus que rares.
 - Encourager l'accès à pied, ou à deux roues, ce qui est moins exigeant en parking (vélos, motos).
- Création d'un espace d'accueil du public :
Un minimum de confort et d'accueil est indispensable.

A l'intérieur du grand fort et à proximité du parking ? Il s'agit de la seule partie du site qui semble pouvoir accueillir des constructions, à condition qu'elles soient légères.

Avec une salle d'exposition toutes disciplines : environnement, histoire, archéologie, géologie, mais aussi sur l'agglomération, la Normandie, etc.

Et une autre salle pour accueillir des groupes constitués : associations, scolaires, étudiants, visiteurs, randonneurs...

Avec des toilettes pour le public et le personnel travaillant sur le site.

Un local technique : relativement modeste pour certains techniciens oeuvrant sur le site.

Et un appartement pour un gardien présent sur le site aussi la nuit. Sans gardiennage, les risques sont trop nombreux.